



Communication de rentrée Année scolaire 2024/2025

Madame la Maire,

Chèr.e.s collègues,

Le 2 septembre dernier ce sont 6 357 élèves qui ont fait leur rentrée dans les 35 écoles maternelles, élémentaires et polyvalentes du 14^e arrondissement. Je tiens à saluer ce soir tout le professionnalisme, la bienveillance et la qualité d'accompagnement des professionnel.le.s l'Education nationale et de la Ville qui font un travail exceptionnel au quotidien pour permettre à chaque enfant d'apprendre, évidemment, mais également de s'épanouir, de découvrir, de jouer, ... Nous sommes fiers de travailler avec chacune et chacun d'entre eux et nous continuerons à œuvrer avec l'ensemble des services municipaux afin de leur permettre d'exercer leurs métiers dans les meilleures conditions possibles.

Dans cette logique, nous continuerons cette année encore à mettre en place les objectifs du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Depuis 3 ans maintenant, comme vous le savez, nous nous mobilisons grandement pour les réaliser et je suis heureux de vous annoncer que nous avons désormais rempli plus de 70% des objectifs prioritaires définis pour notre arrondissement !

Nous allons évidemment continuer nos efforts sur les questions bâtementaires, et notamment sur l'adaptation de nos bâtiments scolaires aux changements climatiques. Et nous continuerons à travailler à la réalisation de l'ensemble des priorités qui ont été définies pour l'éducation et le bien-être des élèves du 14^e arrondissement que ce soit sur la santé, l'alimentation durable, l'inclusion, la végétalisation ou encore les pratiques culturelles et sportives.

Concernant ce dernier point, je ne peux présenter cette communication sans revenir sur un évènement majeur qui aura marqué l'année 2024 : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Cet évènement aura non seulement été une grande et belle fête l'été dernier, mais il aura été vécu avant, pendant, et continue à vivre dans nos établissements scolaires grâce à la mobilisation de l'ensemble des services de la Ville de Paris. Nos élèves ont ainsi



pu complètement s'imprégner de ce temps fantastique, y être associés, le partager, dans la joie et toujours dans l'esprit et les valeurs de l'olympisme,

Je tiens maintenant à faire le point sur la question des fermetures de classes qui aura été un sujet majeur l'an passé. Le Rectorat de Paris a ainsi procédé à la fermeture de 12 classes dans le 14^e arrondissement, dont une à l'EM Jean Dolent, alors que les vacances d'été étaient déjà amorcées. Je ne vais pas revenir sur l'ensemble de la mobilisation que nous avons menée en lien avec les communautés scolaires avec d'éviter l'ensemble de ces fermetures de classes, même si nous n'avons réussi à sauver que la classe de l'EM du 13 rue de l'Ouest. Je tiens à rappeler à nouveau que les écoles du 14^e arrondissement ont, en moyenne, plus de 22 élèves par classes, que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Ce chiffre est largement supérieur aux moyennes européennes. Les effectifs sont je le rappelle un enjeu majeur de la réussite éducative et nous sommes convaincus de l'importance du maintien des effectifs actuels pour permettre aux élèves comme aux professionnel.le.s qui les encadrent d'évoluer dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Je tiens enfin à revenir sur la situation des élèves hébergés en CHU ou domiciliés au sein d'associations présentes sur notre territoire. Cette année encore, nous avons fait le choix de nous concerter avec les directrices et directeurs ainsi que les inspectrices de l'Éducation nationale afin d'aborder collectivement les situations particulières de ces élèves et répondre au mieux à leurs besoins. Près de 140 enfants ont donc été répartis au cas par cas dans l'ensemble des écoles de l'arrondissement. Nous avons aussi continué notre collaboration étroite avec une partie des arrondissements parisiens et certaines communes de la petite couronne lorsque les élèves domiciliés dans le 14^e n'y résidaient effectivement pas, avec pour objectif d'offrir à chaque enfant la possibilité d'aller dans une école proche de son lieu de résidence. Nous restons également extrêmement vigilants sur la situation des élèves hébergés en hôtels sociaux, dont la situation évolue rapidement en raison des fermetures et des ouvertures de sites.

I) L'école : lieu éducatif, lieu de découvertes et lieu de socialisation

A – Favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives... -

Statistiques des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

À la rentrée de septembre 2014, la Ville de Paris mettait en place la réforme des rythmes scolaires votée en 2013. Dix ans plus tard, nous ne pouvons que constater le succès de ce système qui permet à Paris d'offrir à nos élèves une offre d'activités diversifiées sur le temps des TAP, permettant ainsi un accès renforcé à la culture, au sport, au jeu, à la découverte, tout en respectant au mieux le rythme des enfants et leurs apprentissages. Ainsi, plus de 90% des élèves inscrits en maternelle et élémentaire ont fréquenté les TAP sur l'année scolaire 2023/2024. Ce



pourcentage démontre à nouveau la grande qualité des activités proposées les mardis et vendredis entre 15h et 16h30. Pour rappel, 80% des élèves étaient inscrits sur les temps d'activités périscolaires sur l'année scolaire 2019/2020.

On constate par ailleurs que le pourcentage de fréquentation est équivalent en maternelle et en élémentaire.

713 ateliers TAP ont été proposés : 364 le mardi et 349 le vendredi. 508 de ces ateliers sont animés par des animatrices et des animateurs de la DASCO et 205 par différents services de la Ville de Paris et des associations.

14° arr.	MARDI	VENDREDI	Total
Total	364	349	713
Élémentaire	200	191	391
ATELIERS ANIMATEURS	103	98	201
APPELS À PROJET	3	2	5
CENTRE PARIS ANIM	9	8	17
CONSERVATOIRE DAC	9	7	16
MARCHE DASCO TAP	44	44	88
MARCHE DJS TAP	30	30	60
PISCINE DJS	2	2	4
Maternelle	164	158	322
ATELIERS ANIMATEURS	156	151	307
APPEL À PROJET	3	3	6
MARCHE DASCO TAP	5	4	9

Répartition de l'offre des TAP



B – Permettre aux élèves de profiter pleinement de leur temps de vacances - Bilan de l'été 2024

En juillet, 18 centres de loisirs étaient ouverts : 9 élémentaires et 8 maternelles, ainsi que le CLAP « centre de loisirs à parité » à l'école Maurice d'Ocagne et le centre de loisirs petite enfance situé cette année à l'école maternelle 15 rue Antoine Chantin. L'effectif le plus haut a été de 1 600 enfants le 11 juillet, et l'effectif le plus bas de 771 enfants le 2 août (dernier jour de la première période). **En août, 14 centres de loisirs** : 6 élémentaires et 8 maternelles, ainsi que le CLAP (centre de loisirs à parité) à l'école Maurice d'Ocagne et le centre de loisirs petite enfance de l'école maternelle 15 rue Antoine Chantin étaient ouverts.

Pour les plus grand.e.s, l'accueil de loisirs « Tou.te.s au Collège ! » François Villon était ouvert tout l'été pour 50 collégien.ne.s du secteur.

Deux centres de loisirs Déclit'langues, qui proposent une immersion en langues étrangères aux enfants, ont été ouverts cet été : le centre de loisirs de la maternelle Sibelle était hispanophone et celui de l'élémentaire 12 Alesia italophone.

Enfin, une mobilisation conjointe des agents de la DFPE et de la DASCO a permis l'accueil de tout-petits tout au long de l'été. Au total, ce sont 159 enfants, futurs petites sections ou inscrits au sein des établissements d'accueil de la petite enfance de l'arrondissement qui ont été accueillis, soit au centre de loisirs qui leur était dédié, à l'école maternelle 15 rue Antoine Chantin, soit dans les autres centres de loisirs maternelles dans le cadre de dispositifs passerelle crèches-écoles. 29 professionnelles des crèches ont été affectées en renfort dans les centres de loisirs pour accompagner les plus jeunes dans leurs premiers pas en centre de loisirs.

Enfin, dans le cadre des JOP, le site de festivité au stade Elisabeth avait réservé une zone exclusivement consacrée aux centres de loisirs. Chaque jour, 120 enfants ont été accueillis pour des activités sportives animées par des animateurs et animatrices de la Ville (tir à l'arc, hockey, flag foot...) et par l'association Hustle (basket). Les enfants ont également bénéficié tous les matins du bassin installé dans cet espace.



C – Répondre aux enjeux éducatifs prioritaires de notre arrondissement – Continuité des actions du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Pour rappel, plus de 160 personnes : élèves, parents, personnels de la CASPE 6/14, de la DASCO, de la DAC, de la DJS, de la Caisse des écoles, directrices et directeurs, directrices de crèche, principales, proviseurs, REV (Responsables éducatifs Ville), animatrices et animateurs, PVP (Professeurs de la Ville de Paris), ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles), gardiennes et gardiens,... avaient participé entre les mois de janvier et mai 2021 aux débats concernant l'annexe territoriale 14^e du Projet éducatif de territoire (PEDT) pour les années 2021 – 2026. Ils avaient ensemble défini 5 axes stratégiques et 6 parcours, répondant aux enjeux éducatifs prioritaires pour l'arrondissement. Ensemble ils ont développé 36 objectifs opérationnels et 73 actions à mettre en place d'ici 2026 que nous avons commencé à initier dès la rentrée de septembre 2021 et que nous continuons à mettre en place. A ce stade, comme je vous le disais au début de mon intervention, plus de 70% des objectifs ont été remplis ou sont largement amorcés.

Parcours langues et cultures étrangères :

- **Mise en place d'évènements conviviaux communs autour des langues et des cultures étrangères**

Exemples : Organisation d'un forum des langues en juin 2024 à l'EE Jean Zay regroupant l'ensemble des écoles participant au programme « Déclic'langues ». ». Chaque centre a présenté soit une chanson soit une scène de théâtre en langue étrangère. Les 96 enfants ont ensuite partagé une farandole de gâteaux du monde. Organisation d'un évènement « Alors on chante » dans la rue Sévero où les enfants des centres du secteur sont venus animer le temps d'un après-midi la rue avec des chants en espagnol, anglais, allemand, portugais. Les familles, et les habitant.e.s ont été conviés à venir écouter ce tour de chant.

- **Renforcer l'immersion, les baignades de langues étrangères dans les différents temps de la vie de l'enfant**

Exemple : Participation de l'EE Rouvier à une semaine immersive à la nouvelle académie des langues.

- **Mobiliser les parents et des adultes bénévoles bilingues**

Exemple : Développement du recours au bénévolat (notamment pour de la lecture) des familles qui souhaitent participer à des actions éducatives dans les crèches ou les écoles.

- **Doter les établissements et les professionnels d'outils spécifiques**



Exemples : Recrutement d'une coordinatrice et d'une animatrice qui sont en charge du développement du programme Décl'Langues. Développement du programme Décl'Langues sur le temps de la pause méridienne.

En perspective pour cette année scolaire :

- Travail sur le continuum crèches-écoles-collèges des langues
- Renforcement des convergences entre les langues étrangères et les pratiques artistiques notamment dans le cadre du futur centre ressources
- Renforcement du programme Décl'langues par le recrutement, la formation et la fidélisation d'animatrices et animateurs ressources, ainsi que d'ATSEM, ATE, ATEM et personnels des crèches.

Parcours éducation artistique et culturelle :

- **Mettre en place des sorties combinant visites et randonnées urbaines**

Exemples : Offre tout au long de l'année des randonnées à thèmes aux enfants des écoles élémentaires et maternelles (randonnées Street-Art, Ballades « Poésie et Paris » ...)

- **Cartographier les partenariats existants**

Exemple : Mise à jour du catalogue recensant l'ensemble de l'offre culturelle de l'arrondissement. Ce catalogue a une nouvelle fois été partagé avec les équipes scolaires et périscolaires.

- **Valoriser les institutions culturelles locales**

Exemples : Mise en place d'un partenariat entre le CLAP et le Théâtre de la Ville ayant permis à 12 enfants (dont 4 en situation de handicap) de bénéficier d'un parcours « danse » animé par un chorégraphe. Sorties régulières des élèves dans les théâtres Dunois, de la Plaine, du Lucernaire et de la Baleine Blanche, qui proposent tous une programmation jeunesse d'immense qualité.

En perspective pour cette année scolaire :

- Renforcement des temps communs d'échange autour des projets et des pratiques professionnelles entre les crèches, les écoles maternelles et les écoles élémentaires, que ce soit au niveau scolaire et périscolaire
- Poursuite des projets de fresques basés sur les propositions des enfants et des équipes scolaires et périscolaires qui les accompagnent



- Développement du projet passerelle autour du temps de la pause méridienne avec la Caisse des Ecoles du 14^e arrondissement et les équipes scolaires et périscolaires de plusieurs écoles maternelles

Parcours éducation physique et sportive :

- **Organiser des projets sportifs communs**

Exemples : Organisation de rencontres inter-centres sur le thème des JOP ou de la semaine Olympique.

- **Renforcer l'apprentissage de la natation**

Exemples : Développement du « Savoir nager » et mise en place d'accompagnements spécifiques pour les élèves ayant des difficultés importantes. Renforcement de l'accès aux piscines municipales aux centres de loisirs pendant les vacances scolaires. Renforcement de l'offre de stages de natation pour les GS de l'ensemble des écoles de l'arrondissement.

- **Développer l'apprentissage des mobilités douces, sports de glisse**

Exemple : Renforcement du Savoir Rouler à Vélo : plus de 150 élèves de CM2 des écoles REP ont bénéficié d'un accompagnement spécifique par l'association Sprinteur Club Féminin.

En perspective pour cette année :

- Développement de la connaissance des sports paralympiques pour mieux appréhender les besoins des enfants à besoins particuliers
- Organisation de l'évènement Push Car au parc Montsouris en avril 2025
- Développement du centre ressources « Savoir rouler à vélo »

Parcours santé :

- **Pour prévenir le harcèlement, mutualiser et généraliser les actions menées à l'école et au collège**

Exemples : Nouvelle formation des REV et de leurs équipes à la prévention des violences et du harcèlement (méthode de préoccupation partagée). Formation spécifique d'une vingtaine de REV afin qu'ils soient agents ressources et formateurs sur cette thématique. Organisation d'une journée d'échanges spécifique à destination des enfants, des parents et de la communauté éducative de l'EE Agnès Varda – 46 Boulard.



- Trouver de nouveaux moyens de communication afin de sensibiliser les familles aux dangers des écrans

Exemples : Sensibilisation aux dangers des écrans durant la semaine du numérique (en mars) et mise en place de conférences qui seront reconduites cette année. Interventions régulières au sein des établissements de l'association Kocoya sur cette thématique.

En perspective cette année :

- Généralisation des passerelles et des échanges entre les crèches et les écoles pour une meilleure adaptation des enfants lors de l'entrée en maternelle avec intégration progressive des crèches associatives dans ce dispositif
- Développement des espaces de bien-être et d'intimité pour permettre aux enfants de s'isoler, en particulier sur les temps périscolaires (type bulle zen comme à la maternelle Delambre).
- Intervention des professionnels sur la question de l'intimité et du rapport au corps : projet de réunion-conférence avec les services de la médecine scolaire.

[Parcours réussite de tou.te.s](#)

- Organiser des mini-forums devant les écoles pour informer les familles sur les dispositifs d'accompagnement et le réseau associatif existants / Renforcer la présence du tissu associatif Porte d'Orléans.

Exemples : Organisation de la troisième édition du Forum de la Porte d'Orléans en mai dernier. Une centaine de personnes étaient présentes. L'objectif de ce forum était de communiquer aux familles les informations sur les dispositifs existants au sein des associations du quartier en lien avec la Caisse des écoles et le Service Famille et Citoyenneté. Comme l'année précédente, un dispositif similaire a été proposé aux habitants et habitantes de la porte de Vanves en juin.

- Renforcer l'accompagnement, former et sensibiliser tous les professionnels à l'accueil d'enfants à besoins particuliers

Exemples : Cette année, une coordinatrice réseau inclusion a été recrutée au sein de la CASPE pour développer des projets et partenariats sur l'ensemble du territoire. Une animatrice ressource/développeuse inclusion a également été recrutée l'année dernière et intervient dorénavant sur tous les temps des activités périscolaires. Lors du Forum du Handicap organisé en juin dernier à la MPAA, ce sont une soixantaine d'enfants ont pu participer aux ateliers de sensibilisation ainsi qu'à des activités artistiques et sportives inclusives.



En perspective cette année :

- Accompagnement des familles éloignées du numérique pour accéder aux informations en ligne et sollicitation des associations pour du prêt de matériel
- Développement d'actions d'accompagnement à la parentalité notamment en initiant des actions de mentorat et d'entraide entre familles

Parcours développement durable :

- Favoriser les activités de pleine nature (tous degrés) sur les temps scolaire et périscolaire :

Exemples : Organisation de l'évènement push-car dans le parc Montsouris en mai dernier. Au total, 54 centres ont participé (800 enfants), dont 13 du 14^e arrondissement. Large offre d'activités au sein du site des festivités au stade Elisabeth durant les JOP.

- Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable

Exemples : Equipement de l'ensemble de restaurant scolaires en tables de tri, les équipes animent chaque midi ces tables. Organisation de nombreux temps de sensibilisation à destination des enfants à l'Académie du Climat et au centre de ressources environnement situé au sein du GS Maurice d'Ocagne. Une animatrice spécialisée intervient sur le temps de l'interclasses, des TAP et des centres de loisirs pour aider les équipes à la végétalisation des cours et proposer des ateliers sur le thème du jardinage et de la biodiversité en ville (étude des oiseaux, construction de nichoir et d'hôtel à insectes). Participation de plus de 150 enfants des centres loisirs au « Noël Autrement Vert ».

- Mettre en place un tri des déchets alimentaires (bio déchets) dans toutes les EM et EE

Exemple : Depuis janvier 2024, l'ensemble des établissements sont collectés en bio-déchets.

- Encourager la labellisation des établissements (E3D Eco-école voire certification Écocert, etc.) pour créer une émulation et généraliser les éco-délégués dans toutes les écoles

Exemple : Deux nouvelles écoles ont été labellisées E3D l'année dernière : l'EM Tombe Issoire et l'EM Jean Dolent.

- Doter les établissements d'équipements environnementaux

Exemple : Les livraisons de plantes par la DEVE aux établissements scolaires sont toujours biennuelles. Cette opération d'envergure permet aux équipes scolaires et périscolaires de proposer des temps de jardinage au sein de l'ensemble des écoles de l'arrondissement.



En perspective cette année :

- Multiplication des projets éducatifs de végétalisation en intégrant et en formant tous les acteurs y compris les parents
- Accompagnement à la labellisation E3D Eco-école voire certification Écocert, etc d'établissements supplémentaires

II) Un accueil de qualité dans des bâtiments entretenus et rénovés

A – Rénover, repenser et rafraichir les bâtiments pour toujours mieux accueillir les enfants

En 2024, 25 écoles ont bénéficié d'une cinquantaine d'opérations de travaux sur les programmations de la DASCO et de la DCPA (hors opérations de maintenance et d'entretien réguliers) pour un montant de 3.1 millions d'euros.

Les investissements réalisés dans les bâtiments permettent d'abord améliorer le cadre de vie scolaire de nos enfants : modernisations de sanitaires, modernisations des menuiseries extérieures, rénovations de réfectoires, travaux de sécurité bâtementaire et des personnes et permettent chaque année aux enfants du 14e de profiter d'améliorations significatives de leur cadre de vie. Ces améliorations permettent aussi de rendre plus agréable le cadre de travail des agents de la Ville, de la Caisse des écoles et des personnels de l'Éducation Nationale.

Quelques exemples :

- Amélioration du confort thermique : GS Alain Fournier (création d'ouvrants dans le réfectoire), EE 12 Alésia (remplacement des menuiseries), élémentaire Prisse d'Avennes (pose de stores), EM 34 Sarrette (remplacement du centre thermique et changement d'énergie).
- Réalisation de fresques : EM Maurice Ripoché, EE Arago, EE Prisse d'Avennes, GS Hippolyte Maindron, EE Asseline et EE Agnès Varda – 46 Boulard
- Rénovation des réfectoires : GS 20/22 Antoine Chantin et EE Delambre
- Végétalisation des cours : EE Agnès Varda - 46 Boulard et EM 22 Antoine Chantin
- Création de rangements sécurisés : EE 188 Alésia, EE Arago et EE Asseline.
- Traitement d'irritants : GS 20-22 Antoine Chantin, EM Maurice Ripoché, EE 3 Alésia.
- Amélioration de l'accessibilité des établissements (hors projets d'ascenseurs) : EE Pierre Larousse, EM 3bis Alésia et EM Maurice Ripoché.



B – Des espaces extérieurs rénovés et repensés pour répondre aux enjeux climatiques – Les cours Oasis

Nous continuons toujours de transformer les cours d'écoles pour créer des espaces plus ludiques, plus rafraîchis, repensés et plus agréables à vivre au quotidien. Ainsi, dans la continuité de la cour de la maternelle Jean Dolent, de celle de la maternelle 3 bis rue d'Alésia, de la maternelle et de l'élémentaire Maurice d'Ocagne, de l'élémentaire Asseline, de la maternelle et de l'élémentaire Maindron et de la maternelle 34 Sarrette deux cours d'écoles ont été refaites et végétalisées l'été dernier : la cour de la maternelle 22 rue Antoine Chantin et la cour de l'élémentaire Agnès Varda – 46 Boulard ainsi que la cour du collège Saint-Exupéry.

Les enfants, les parents, l'ensemble des communautés éducatives (directrices, directeurs, enseignantes, enseignants, PVP, REV, animatrices, animateurs, gardiennes, gardiens, ASEM, ATE) ont été associé à la conception de ces cours dans le cadre de la co-concertation préalable à l'élaboration des projets. Outre le rafraîchissement des espaces extérieurs, l'objectif est de proposer aux enfants des activités nouvelles, variées et évolutives.

À l'été 2025, ce sont les cours des écoles 20 rue Antoine Chantin, 15 rue Antoine Chantin, 55 rue Sarrette et Prisse d'Avenues qui devraient bénéficier des travaux « Oasis ». Les travaux des cours des écoles 3 rue d'Alésia, Jacquier, Pierre Larousse, Maurice Rouvier (EM et EE), du collège Alphonse Daudet et de la cité scolaire François Villon sont déjà programmés pour les années qui suivront.

C- Des écoles accessibles et adaptées au besoin de toutes et tous

Une grande partie de notre patrimoine scolaire, ancien, ne répond malheureusement pas aux exigences en matière d'accueil des publics en situation de handicap, nous travaillons néanmoins activement sur cet enjeu majeur afin de garantir le meilleur accueil de toutes et tous. Ainsi, en 2020, 21% de nos établissements scolaires étaient complètement accessibles, 17% partiellement accessibles et 62% non-accessibles, en 2026 nous aurons réussi à mettre en accessibilité totale (ou seront en train de mener les travaux pour la mise en accessibilité totale) 50% de nos établissements, 19% seront partiellement accessibles et 31% non-accessibles à ce stade.

A l'été 2025 les travaux de mise en accessibilité totale de l'école élémentaire Prisse d'Avenues devraient ainsi démarrer, tout comme ceux de l'école polyvalente Sévero et de l'école élémentaire Agnès Varda – 46 Boulard. En 2026 ce sont du GS Delambre qui devraient démarrer ce qui nous permettra de remplir notre objectif d'avoir au moins une école et un collège complètement accessible dans chaque quartier du 14^e arrondissement.



En complément, les travaux de mise en accessibilité du GS Maurice Rouvier et du collège Saint-Exupéry sont déjà financés et devraient démarrer à partir de 2026.

III) Bien manger dans les écoles du 14^e

A – Nourrir les enfants de 0 à 16 ans de l'arrondissement

Je souhaite maintenant parler du travail de notre établissement public d'arrondissement en charge notamment de la restauration dans les établissements scolaires publics du 1er et 2nd degré : la Caisse des Écoles du 14e arrondissement. Cet établissement dans lequel siègent sous la Présidence de Madame la Maire, dix élu.e.s de notre Conseil d'Arrondissement, des représentants et représentantes des parents d'élèves, des directions d'école de l'arrondissement, nos deux parlementaires, ...

Au quotidien, la Caisse des Écoles du 14e cuisine plus de 7500 repas en liaison chaude pour les 40 restaurants de nos 35 écoles maternelles et élémentaires, deux jardins d'enfants et quatre collèges : Saint-Exupéry, Jean Moulin, Alberto Giacometti et Alphonse Daudet. Elle prépare aussi au quotidien les goûters pour les élèves des écoles maternelles, et depuis l'an dernier également pour les élèves des écoles élémentaires. Elle est aussi présente pendant les vacances scolaires pour les centres de loisirs auxquels elle propose des repas chauds ou des pique-niques « fait maison ». Elle a par ailleurs été en charge l'été dernier de l'approvisionnement quotidien de ces pique-niques « maison », pour les enfants et leurs animateurs et animatrices à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques, sur le site de festivités du stade Elisabeth.

Pour cette rentrée, ce sont précisément 7 349 enfants et élèves de l'arrondissement de 5 145 familles qui bénéficient de ce service municipal.

B – Proposer une alimentation équilibrée et durable pour toutes et tous

Outre ce quotidien de service public, le respect des recommandations nutritionnelles nécessaires au développement des enfants, la Caisse des Ecoles est engagée depuis de nombreuses années pour servir une alimentation qui soit durable et responsable. Localement et dans le cadre parisien du PAD : Plan Alimentation Durable adopté en 2022. Aussi nous aurons dépassé au cours de l'année 2024 un taux de plus de 60% d'alimentation durable, avec des denrées labellisées et maintenons nos engagements pour toujours plus de produits issus de l'agriculture biologique et en circuits de proximité. Quelques chiffres importants, que ma collègue Sidonie



Parisot pourra confirmer : 70% des fruits et légumes bio et durables, plus de 50% de viandes labellisées, 100% d'œufs bio de poules élevées en plein air, 100% de pain bio et local, ...

Dès l'année 2025, l'option végétarienne quotidienne sera effective dans les écoles maternelles et élémentaires, après les collèges.

Par ailleurs, je me permets de rappeler que malgré le contexte inflationniste, et malgré cette qualité toujours améliorée du contenu des assiettes, le prix facturé des repas aux familles – mais aussi de l'ensemble des services périscolaires - n'a pas augmenté depuis 2015. La Ville de Paris et la Mairie du 14^e poursuivent ainsi une politique de solidarité envers les familles parisiennes et la défense de leur pouvoir d'achat.

C – Développer une offre alimentaire variée, faire comprendre les enjeux de l'alimentation

Après la réalisation d'un engagement de notre mandature, qui était une demande forte de la communauté scolaire: la distribution généralisée de goûters dans les écoles élémentaires, nous réalisons depuis cette rentrée un autre engagement de façon progressive dans les écoles maternelles et élémentaires de l'arrondissement : la possibilité d'un choix entre une offre carnée ou une offre végétarienne. Ce déploiement devrait être effectif et généralisé au début de l'année 2025.

En parallèle de ces nombreuses actions, la Caisse des Ecoles développe avec la CASPE de plus en plus d'animations et de sessions d'informations à destination des petits et des grands pour mieux appréhender les enjeux de l'alimentation, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des déchets. Ainsi depuis le début de l'année 2024, plus 1 200 enfants ont déjà été sensibilisés via des animations autour de la diversification des protéines et de l'équilibre alimentaire. Avant la fin de l'année, 87 agents de restauration auront suivi des formations à la cuisine végétarienne ou des sensibilisations à l'alimentation durable.

Enfin, et pour terminer sur cette thématique, je tiens une nouvelle fois à saluer ces agents du quotidien pour leur travail et leur engagement quotidien auprès de nos enfants. Je vous engage par ailleurs à suivre leur production sur le [compte Instagram](#) de la Caisse, où vous pouvez suivre quotidiennement le contenu des assiettes et les coulisses de ce service public local.



IV) L'école : capitale de la Ville-du-Quart d'heure

A - Sécuriser et végétaliser les *Rues aux enfants*

Mises en place depuis la rentrée de septembre 2020, les *Rues aux enfants* consistent en la piétonisation totale ou partielle des abords des crèches, des écoles maternelles et primaires ainsi que des collèges. Elles ont vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants, mais aussi à lutter contre la pollution de l'air et sonore en supprimant le passage de véhicules motorisés lorsque c'est possible au niveau des établissements scolaires et de la petite enfance. Quand la circulation ne peut pas être totalement coupée, la rue est mise en aire piétonne ou en zone de rencontre, ce qui signifie que seuls certains véhicules peuvent y circuler, et ce, au pas, les piétons étant prioritaires sur la chaussée. Le dispositif permet également aux habitantes et aux habitants du quartier de se réapproprier les rues et à celles-ci, de retrouver une seconde nature grâce à la végétalisation et aux marquages ludiques. Le passage des véhicules de secours, de transport de personnes handicapées et de livraison reste bien évidemment assuré.

Après les rues Asseline, Sévero, Jacquier, Huyghens, et Jean Dolent nous avons effectué cet été les travaux de la rue Boulard sur le tronçon rues Mouton Duvernet/Charles Divry. Nous avons également finalisé ces derniers mois les concertations pour les projets des RAE Prisse d'Avennes, Lebouis, Delbet, Guillemot et de la rue Leclerc/Place de l'Île de Sein. Les travaux pour l'ensemble de ces sites auront lieu en 2025 : de mai à septembre pour les rues Prisse d'Avennes, Lebouis et Delbet et de juillet à décembre pour la rue Guillemot et la rue Leclerc/Place de l'Île de Sein. Nous aurons donc 11 *Rues aux enfants* fin 2025 !

B - Proposer aux Parisiennes et Parisiens de nouveaux lieux de convivialité et d'inclusion sociale - Ouverture des cours les samedis et programmation *WE OFF*

Dans le cadre du projet de développement de la « Ville du quart d'heure », nous continuons à mettre en place, comme l'ensemble des arrondissements parisiens, l'ouverture au public de certaines cours d'écoles les samedis. L'objectif de l'ouverture de ces cours est, pour rappel, de mettre à dispositions des Parisiennes et des Parisiens de nouveaux lieux de convivialité et d'inclusion sociale proches de chez eux.

Depuis mai 2022, ce sont les cours de l'école maternelle Jacquier, de l'école maternelle 3 bis Alésia et de l'école élémentaire Boulard qui sont ouvertes au public.

Ces espaces connaissent un grand succès auprès des habitantes et des habitants qui se les approprient toujours plus et nous travaillons activement pour continuer à mettre en lumière ces lieux qui peuvent autant accueillir une



réunion associative, qu'un anniversaire, qu'une braderie, qu'un cours de yoga ou un match de handi-basket... Ou tout autre beau projet pour animer nos quotidiens juste en bas de chez soi !

C'est également dans cette logique que nous avons décidé de lancer cette année *WE OFF*, une programmation complète et annuelle d'activités gratuites à destination des familles qui ont lieu tous les samedis (hors vacances scolaires) au sein de 6 écoles de l'arrondissement (maternelle Jacquier et élémentaires Arago, 12/14 Alésia, Agnès Varda – 46 rue Boulard, Asseline et Delambre) ou encore dans les locaux du *Moulin à Café* et au Conservatoire Darius Milhaud. Il s'agit d'activités qui changeront à chaque saison, qui pour certaines se déplacent de lieu en lieu chaque semaine et qui sont ouvertes à l'ensemble des habitant.e.s de l'arrondissement en lien avec une trentaine d'associations qui proposent une grande diversité d'activités pour les petits et les grands.

C – Renforcer l'offre du tissu associatif parisien – Projet de mutualisation des locaux scolaires

Enfin, comme vous le savez, le 14^e a été l'arrondissement parisien qui a porté en 2022 l'expérimentation de la mutualisation des locaux municipaux à destination des associations. Ce projet, qui prévoit notamment l'usage de locaux scolaires en dehors des temps de présence des élèves a été un grand succès et pérennisé depuis l'an dernier. Le dispositif s'élargit d'ailleurs à tout Paris depuis la rentrée et implique une tarification qui a été votée au mois de janvier 2024. Cette tarification permet l'ouverture de nouvelles écoles afin de mettre à disposition de nos structures associatives toujours plus de créneaux et de continuer à étendre ce projet.

Dans le 14^e arrondissement, nous passons cette année de 9 à 15 établissements scolaires concernés avec comme autre nouveauté cette année l'intégration des associations sportives des écoles qui interviennent sur les temps périscolaires dans le parcours de signature des conventions.

Comme les années précédentes, la mutualisation des écoles a vocation à permettre aux associations d'organiser des activités pérennes sur le modèle de cours hebdomadaires que nous connaissons dans les lieux associatifs plus habituels. Quelques exemples des activités pratiquées dans les locaux des écoles dans le cadre du projet de mutualisation : savate française, karaté, swing, théâtre, arts créatifs ou encore échecs. Le public bénéficiant de ces activités est de tous les âges : enfants, étudiants, adultes, seniors.

Cette mutualisation représente ainsi 56 heures et demi de cours chaque semaine, ce qui équivaut à la mise à disposition d'une nouvelle salle à plein temps pour les associations du 14^e !